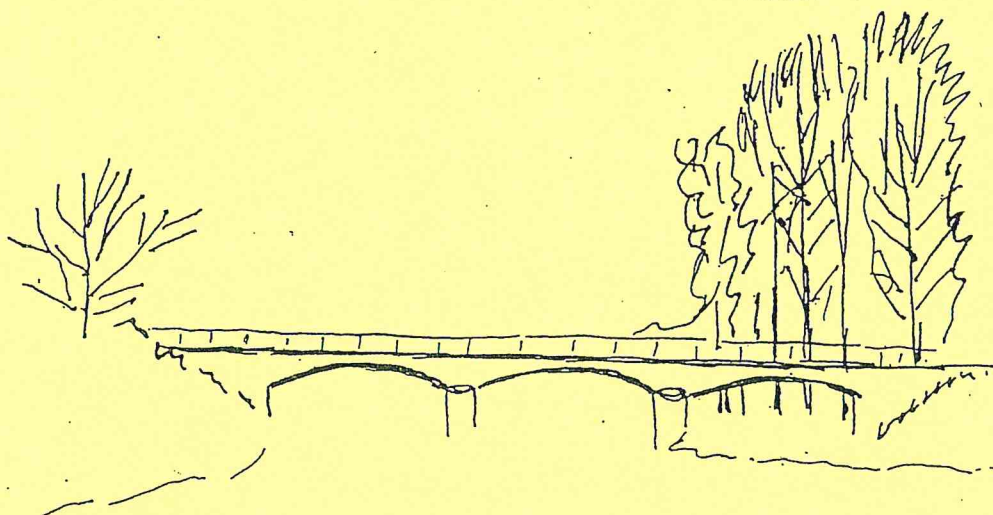
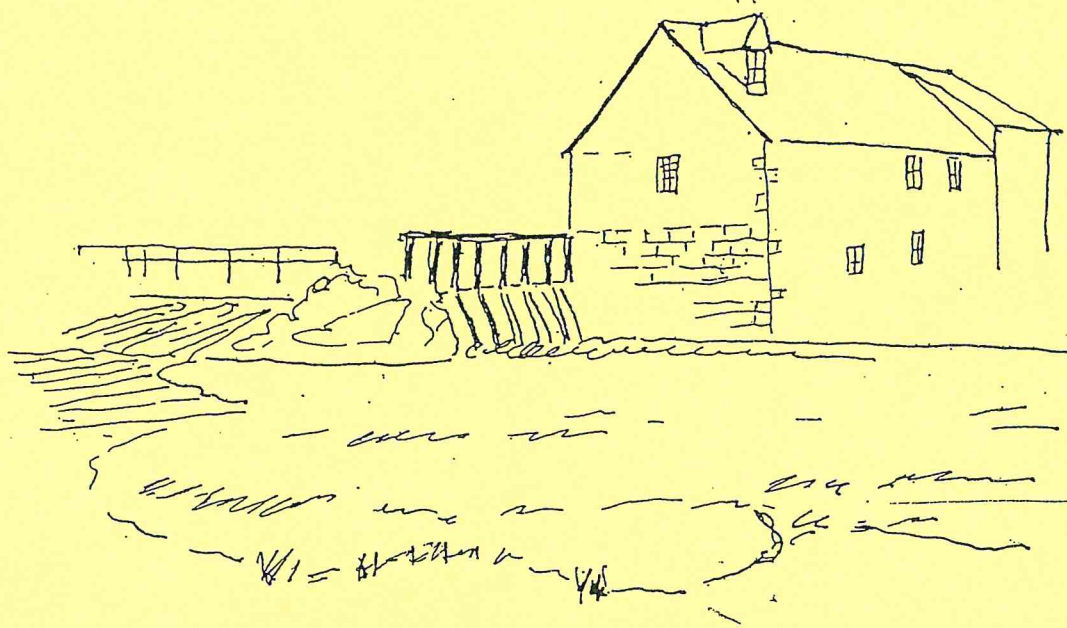


**S
t
D
I
D
I
E_n
B
R
I
O
N
N
A
I
S**



Bulletin

Municipal

Numéro 27

Année 2016

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2016 je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets et avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la peine ou malade.

Je tiens à remercier les associations : loisirs, pêche, chasse, les bénévoles qui s'occupent de la salle polyvalente, de la bibliothèque, de diverses activités et contribuent à maintenir le dynamisme de notre village.

2015 a vu la fin de tous les travaux de bâtiments qui sont maintenant en parfait état. Ces réalisations ont pu être effectuées sans impact sur nos taux d'imposition grâce aux subventions obtenues et au taux d'intérêt des emprunts très bas.

Maintenant nous allons commencer un programme d'entretien de voirie qui va s'établir sur plusieurs années et qui s'effectuera en fonction de nos moyens financiers

Les dotations de l'état qui représentent une part importante de nos ressources sont en baisse pour nos communes. Nous devons être vigilants car nos charges continuent d'augmenter et alourdissent nos dépenses.

2015 a vu dans notre pays beaucoup de drames se dérouler, mais nous nous devons de rester positifs et de s'entraider au maximum, c'est notre devoir pour continuer de bien vivre dans notre pays et nos communes dans un cadre de vie agréable.

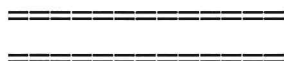
Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et espère qu'il vous informera de la vie de notre commune

André MAMESSIER

DEPENSES 2015

Remboursement des emprunts	45548 €
Travaux voirie	12826 €
Travaux de bâtiments	161318 €
Combustibles et carburant	3230 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation,	1966 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	14923 €
Impôts et taxes	1617 €
Fleurs, entretien terrains	1883 €
Entretien matériel et achat petit matériel	2048 €
Electricité, eau , gaz	6378 €
Primes assurances	3269 €
Cotisations associations maires et honoraires	826 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, Services Incendie)	22921 €
Fêtes et cérémonies	2404 €
Frais de timbres et téléphone	1508 €
Indemnité des élus	12787 €
FNGIR	12283 €
	<hr/>
TOTAL	307735 €

RECETTES 2015



Emprunt	45000 €
Subventions et Participations	30290 €
Redevances EDF et télécom	518 €
Remboursement aide sociale et incendie par communauté de communes	9175 €
Fonds compensation TVA	16885 €
Locations immeubles + caution	16457 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	18721 €
Droits mutation	7633 €
Contributions directes (à déduire FNGIR)	86472 €
<i>Taxe d'habitation</i>	19551 €
<i>Taxe foncier bâti</i>	11046 €
<i>Taxe foncier non bâti</i>	31372 €
<i>CFE</i>	11761€
<i>Compensations</i>	6983 €
Excédent reporté	67017 €

TOTAL	298168 €

Reste 15498 € de subventions à percevoir

ETAT CIVIL 2015

Pas d'acte d'état civil en 2015 dans notre commune

Madame Marie Louise Pauline BERLAND veuve de Jean RAY, décédée le 31 janvier 2015 à Paray le Monial a été inhumée au cimetière de Saint Didier en Brionnais

ETAT CIVIL ... IL Y A 100 ANS

3 Naissances

Marie Stéphanie FAYOLLE, née le 5 janvier 1915 de Benoit FAYOLLE, cultivateur et de Marie Francine PETIT, sans profession. Déclaration faite par Etienne PETIT le père étant mobilisé
Yvonne Odette Marie Josèphe BERGER, née le 18 juillet 1915 de François BERGER, cultivateur et de Eugénie Marie LAMOTTE, cultivatrice

André Jean Marie LAMOTTE, né le 10 septembre 1915 de Joanny Didier LAMOTTE, cultivateur, et de Marie MORIN, cultivatrice. Déclaration faite par le grand père Thomas LAMOTTE, le père étant mobilisé

0 Mariage :

Pas de mariage en 1915, il n'y a qu'une transcription de divorce dans le registre

6 Décès :

Le 1er Janvier 1915 : Lazare PERCHE, cultivateur, 64 ans, célibataire, domicilié à « Montvallet »

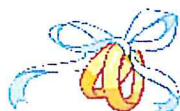
Le 2 janvier 1915 : Jacques MAMESSIER, rentier, âgé de 85 ans, domicilié « Les Tâches »

Le 3 avril 1915 : Transcription de décès de Claude Louis LACROIX , **MORT POUR LA FRANCE**, soldat 1^{ère} classe au 10^{ème} régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital de Bar le Duc par suite de fièvre typhoïde, âgé de 23 ans, célibataire

Le 19 Avril 1915 : Claudine NIGAY, cultivatrice, 80 ans, épouse de Claude GAILLARD, domiciliée à « La Brosse »

Le 1^{er} juillet 1915 : Jean Louis CHENAUD, cultivateur, 70 ans, célibataire, domicilié à « Montvallet »

Le 16 octobre 1915 : Claudine BILLARD, couturière, 57 ans, veuve de Etienne CHICOT, domiciliée « Au Bourg »



ETAT CIVIL ... IL Y A 200 ANS

9 Naissances

Jeanne FONTAIMPE, née le 26 janvier 1815, de Antoine FONTAIMPE, cultivateur et de Françoise LAMOTTE, domiciliés à Monvalay

Claudine BUSSEUIL, née le 29 janvier 1815, de Jean BUSSEUIL, charpentier et de Etiennette MEUNIER, domiciliés à Monvalay

Antoine DESSERTINE, né le 31 janvier 1815, de Henri DESSERTINE, sabotier et de Claudine MICHAUX, domiciliés à Montvalai

Dominique GALLAI, née le 12 février 1815, de François GALLAI, cultivateur et de Jeanne DUMONTET, domiciliés à Montvalai

Claude BORDE, né le 17 février 1815, de Jacques BORDE, tisserand, et de Marie LAMOTTE

Claudine PERCHE, née le 11 juin 1815, de Jean Didier PERCHE, vigneron, et de Jeanne LARFOUILLOUX

Georges LAMOTTE, né le 10 août 1815, de Georges LAMOTTE, teinturier et de Marguerite ALEVEQUE

Jean DEGUEURSE, né le 11 août 1815, de Antoine DEGUEURSE, cultivateur et de Etiennette LAMI, domiciliés à Cherancre

Pierrette BERLAND, née le 30 décembre 1815, de Joseph Didier BERLAND, vigneron et de Claudine DUMONTET,

2 Mariages

Le 2 février 1815 : Jean Marie PACAUT, veuf de Marie FONTINETTE, 50 ans, cultivateur à Poisson et Benigne VALVIN, veuve de Jean BURTIN, 39 ans, cultivatrice domiciliée à Montvalai

Le 2 février 1815 : Jean PACAUT, 20 ans, cultivateur à Poisson et Pierrette Claudine BURTIN, 16 ans, domiciliée à Montvalai

14 Décès

9 janvier 1815 : Jean LARDET, 93 ans, cultivateur demeurant Bois de Marnant

20 janvier 1815 : Jean BUSSEUIL, veuf de Benoite BOFFET, 60 ans, manœuvre, domicilié à Montvalai

27 janvier 1815 : Jeanne DURIX, épouse de Joseph RAVIER, 48 ans,

25 février 1815 : Dominique GALLAY, 15 jours, domicilié à Montvalai

5 mars 1815 : Philippe MEUNIER, époux de Claudine PERCHE, 58 ans, vigneron,

8 mars 1815 : Claudine CHAUVIN, épouse de Jean Marie BUISSON, 36 ans,

28 mars 1815 : Benoite BUISSON, 13 mois, domiciliée à Montvalai

2 mai 1815 : Claudine MEHUT, 7 ans,

3 juillet 1815 : Benoite BUSSEUIL, 32 ans, domiciliée à Montvalay

15 août 1815 : Jean DEGUEURSE, 2 jours, domicilié à Cherancre

22 septembre 1815 : Jean Marie LAMOTTE, 11 mois, domicilié à Cherancre

5 octobre 1815 : Emiland RAJAUD, 8 mois,

26 octobre 1815 : Christine MEHUT, 14 ans,

28 octobre 1815 : Claudine DUMONT, 7 ans,

BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS –
VARENNE L'ARCONCE ET SARRY

La bibliothèque est ouverte le mardi et le samedi de 10 H à 12 H

Elle est gratuite pour tous petits et grands

Un grand choix de livres (documentaires et romans Adultes et Enfants) vous attend, ils sont renouvelés en partie tous les trois mois par la BDSL (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Macon.

Tous les quinze jours, un réseau de navettes nous permet de répondre à vos demandes de livres.

Deux bibliothécaires qualifiées, assistées par Marie Joëlle VERNAY sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix.

Nous attendons votre venue



Si vous souhaitez vous détendre en jouant au scrabble, venez nous rejoindre tous les quinze jours : le lundi après-midi.

Deux façons de jouer : Duplicaté ou normal, au choix des participants

Il est préférable d'apporter vos jeux et dictionnaire si possible

L'après midi se termine vers les 17 heures après avoir partagé en toute convivialité : café, tisane et gâteaux.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler au : 03.85.25.04.20

ASSOCIATION DE LOISIRS

Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 28 janvier 2016. Nous y avons évoqué nos manifestations 2015, sur le point moral et financier, ainsi que nos projets 2016.

Les membres du bureau ont été renouvelés, et nous accueillons parmi nous 2 nouveaux membres : Christiane Vincent-Curty et François Fricaudet. Bienvenue à tous les 2 !

Compte rendu de l'année 2015:

Randonnée : Malheureusement la pluie a fait son apparition dès le matin, faisant hésiter les marcheurs à partir. 183 personnes ont tout de même bravé la pluie pour découvrir nos chemins.

Jambon à la broche : Nous étions 125 personnes à déguster le jambon à la broche sous un beau soleil. Comme chaque année, nous avons invité les habitants et anciens habitants de St Didier pour de sympathiques retrouvailles.

Concours de Manille : Nous avons reçu 116 joueurs à notre concours (58 doublettes, soit 4 de plus par rapport à 2014). L'après midi s'est bien déroulé, et les joueurs sont repartis contents avec leur lot.

Arbre de Noël : cette fois ci, nous nous sommes retrouvés autour du sapin à partager un bon repas de Noël. Les petits et les grands ont patiemment attendu que le Père Noël fasse son apparition pour gâter les plus sages...

Nous sommes satisfaits du déroulement de l'année, celle-ci reste bénéficiaire dans l'ensemble.

Dates à retenir pour 2016 :

Randonnée : elle aura lieu le dimanche 21 février.

Repas d'été : c'est l'année où nous offrons un repas à tous nos bénévoles. La date reste à définir (fin juin, début juillet).

Concours de manille : samedi 26 novembre 2016.

Noël : date et formule à définir.

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui nous aident lors de nos manifestations que ce soit le jour même ou lors des préparatifs.



Société de chasse "LE RALLY"

Pour la saison 2015/2016, 21 adhérents à la société communale de Saint Didier en Brionnais.

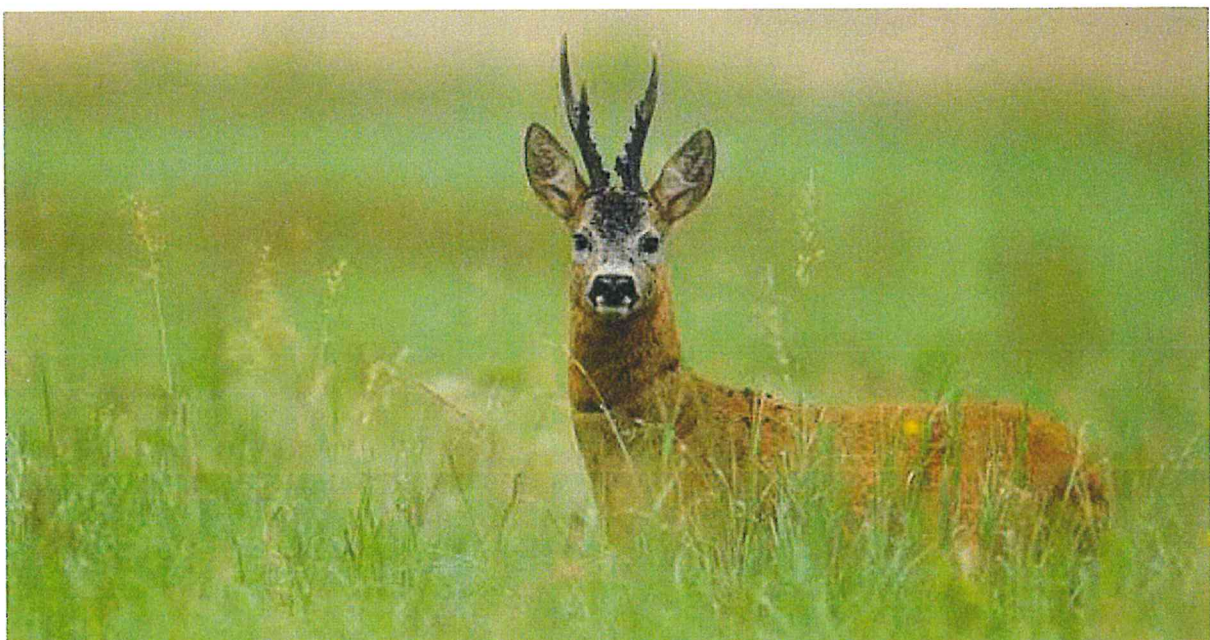
Pour le gros gibier, le chevreuil est en légère baisse dans les bois du GIC et en augmentation dans les prés. Le sanglier est revenu dans nos forêts depuis la saison dernière, le prélèvement sur le GIC sera supérieur à la saison précédente.

Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs cent-vingt perdrix grises, et une centaine de faisans pendant la saison et à la fermeture, pour essayer d'avoir une reproduction sur notre commune.

Des agrainoirs sont remplis pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver, les chasseurs et les piégeurs vont poursuivre la régulation des nuisibles. Grâce aux efforts, nous avons plus d'oiseaux sauvages. Pour le reste du petit gibier, la population de lièvres est en augmentation sur notre société et les communes voisines, les lapins de garenne sont rares. Pour les canards et autres limicoles la population reste stable sur nos berges.

En fin de saison, les sociétaires seront convoqués au GIC et pour la société, bilan des prélèvements effectués, bilan financier et nous déciderons ensemble des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions la saison 2016/2017.

Pour tous renseignements joindre Mr SARROCA René 06 76 03 34 13.



LA PERCHE BRIONNAISE

Cette année, les cartes ont été vendues uniquement par internet soit chez les vendeurs agréés (Artconc'café à Montceaux l'Etoile, Georges Mamessier à St Didier en Brionnais et Antenne Touristique à St Christophe en Brionnais) soit directement chez l'adhérent.

Nous avons fêté les 80 ans de la PERCHE BRIONNAISE lors du repas du 5 Septembre en présence de Mr Georges GUYONNET Président Départemental et des Maires de Varenne l'Arconce, Saint Didier en Brionnais et Poisson. A cette occasion, trois adhérents ont été récompensés de leur fidélité à l'association. Un dépliant retraçant l'histoire de la PERCHE BRIONNAISE a été remis à tous les convives.



L'Assemblée Générale 2015 a eu lieu à Varenne l'Arconce le vendredi 13 Novembre et le bureau a été élu pour 5 ans :

Georges MAMESSIER	Président
Julien BORDE	Vice - Président
Bernard CHARVON	Trésorier
David POLETTE	Trésorier – Adjoint
Michel CHARVON	Secrétaire
Serge POMMIER	Secrétaire – Adjoint
René BARBIN	Responsable Matériel

Le Président et son bureau souhaitent à ses adhérents et à tous les habitants de Saint DIDIER en Brionnais une bonne année 2016.



Quelques Infos

FLEURISSEMENT

Notre commune a obtenu le 10^{ème} prix au concours départemental de fleurissement dans la catégorie commune de moins de 250 habitants. Félicitations aux bénévoles et à l'employé communal

REPAS DES PERSONNES + 70 ANS

Les personnes concernées doivent retenir la date du samedi 30 Avril à midi à l'Auberge du Val d'Arconce.

FNACA Comité Brionnais

Le comité n'a heureusement pas à déplorer de décès depuis le 1^{er} janvier 2015. De ce fait le nombre d'adhérents ne change pas : 52 dont 11 veuves.

A la dernière assemblée générale ont été prévus pour 2016 :

- ✓ La célébration du 19 mars avec cérémonies au monument aux morts de Saint Christophe en Brionnais et à celui d'Oyé
- ✓ Le voyage du mardi de Pentecôte dont la destination n'a pas été arrêtée
- ✓ L'assemblée générale en fin d'année, suivie d'un repas

Le bureau a été reconduit

Amicale Donneurs de sang

En 2015, l'amicale a enregistré 231 donneurs soit une baisse de 30 donneurs par rapport à 2014, alors que les besoins sont de plus en plus importants (grands brûlés, accidents, hémorragies, traitement des cancers, etc...)

Il faut absolument que de nouveaux donneurs et principalement des jeunes viennent prendre la relève !

CALENDRIER DES COLLECTES 2016

Mercredi 4 Mai à Saint Julien de Jonzy

Mercredi 13 juillet à Ligny en Brionnais

Vendredi 16 septembre à St Christophe en Brionnais

Mercredi 14 décembre à Varenne l'Arconce

La Présidente : Mme Annie BUISSON

Les CE-CM à la montagne

Voici un petit résumé du 1^{er} voyage scolaire du RPI "à la neige" du 5 au 9 janvier autour d'Araches-la-Frasse en Haute-Savoie :



Lundi : après le voyage le matin, nous avons directement chaussé les skis l'après-midi pour notre 1^{ère} séance de ski de fond.



Mardi : visite du musée de la montagne de Sallanches le matin puis découverte et conduite d'attelage de chiens de traîneaux l'après-midi.



Mercredi : nous nous sommes rendus à la ferme de Ballancy à pied pour apprendre à fabriquer du fromage et nous avons fait une randonnée raquettes l'après-midi.



Judi : nouvelle découverte le matin avec le patin à glace sur la patinoire des Carroz suivie par notre 2^{ème} séance de ski de fond l'après-midi.



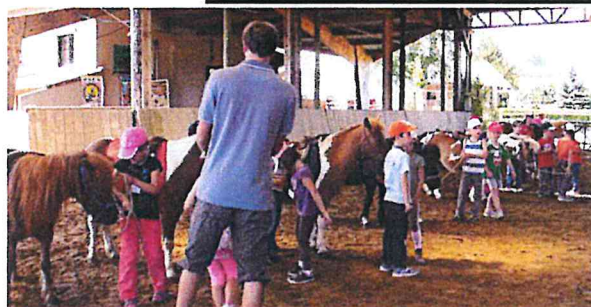
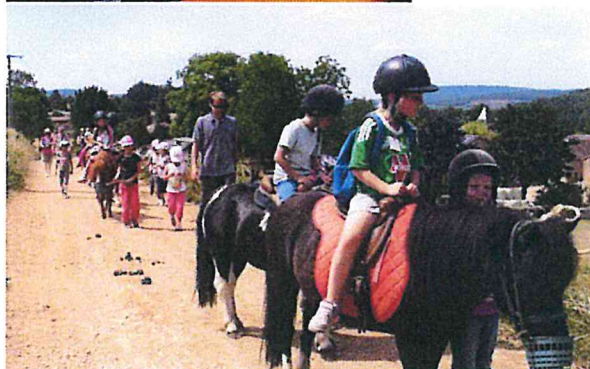
Vendredi : nous aurions dû faire un peu de luge et fabriquer des fromages avant de partir mais, une épidémie de gastro-entérite s'étant déclarée pendant la nuit, nous sommes restés au chaud avant de rentrer tout doucement en début d'après-midi...



Les PS-MS et les GS-CP ne sont pas en reste

Ces deux classes n'ont pas participé au voyage scolaire mais ont pu faire deux sorties à la journée:

- Le jeudi 9 avril, nous sommes allés à Lyon pour une visite de l'aquarium le matin. Nous avons pique-niqué sur place puis nous sommes rendus à une séance du cirque Pinder, quai Perrache.
- Le lundi 29 juin, les enfants ont pu pratiquer l'équitation. Nous avons passé la journée au centre d'équitation Equitalaizé, à Laizé près de Mâcon. Ils ont pu découvrir le pansage des chevaux, faire de petits exercices à cheval puis, après le pique-nique, chaque classe est partie en balade.



Nouveaux rythmes scolaires

Le mardi et le vendredi, de 15h30 à 16h30, les enfants participent aux TAP (temps d'activités périscolaires). Ils sont encadrés par Cathy ALLOIN, Evelyne SOULARD, Myriam LAMOTTE, Danielle ALEVEQUE, Jeanne CAYOT, Cécile VERNUSSE et Catherine THEVENET, employées du SIVOS. Ils font des jeux et diverses activités manuelles: préparation de décorations de Noël, masques pour Carnaval, cadeaux pour la fête des mères et la fête des pères. En mai-juin 2015, l'association des boules lyonnaises a initié les CE-CM à ce sport, que tous les bénévoles en soient remerciés.

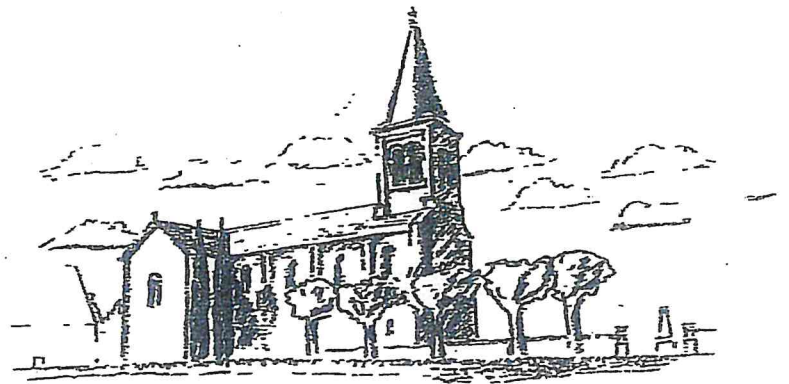
Le Comité des Fêtes de Saint Christophe et l'association de parents d'élèves (la PASSOIRE) ont également participé en fournissant du matériel et des jeux. Merci à eux.

**ASSOCIATION POUR
L'ÉGLISE DE
SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS**

**SIEGE SOCIAL :
MAIRIE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS**

CORRESPONDANCE :

**A.E.S.D.B.
ANNE DECHELETTE
« CHERANCRE »
71110 ST-DIDIER EN BRIONNAIS**



La restauration de la statue de la Vierge est en cours. Nous pouvons espérer la réinstaller dans notre église avant l'été.

Nous avons annoncé l'an dernier que nous mettrions à la disposition de la commune nos fonds en vue de faire restaurer les vitraux de l'église. Leur état s'étant considérablement dégradé récemment, nous avons fait appel en urgence à Monsieur Goestchel, restaurateur recommandé par Monsieur Lotteau. Un devis a été établi et accepté par la commune. Les travaux commenceront au printemps.

Nous fixerons très prochainement la date de notre Assemblée Générale. Je compte sur votre présence pour débattre des actions à venir afin de continuer à donner un sens à l'association.



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Chaque français produit en moyenne 516 kg de déchets par an : c'est beaucoup !

Pour notre Canton, le chiffre est inférieur à cette moyenne nationale, mais reste encore important : chaque habitant a jeté en 2014 : **497 kg de déchets, soit 1.36kg par jour**...nous devons donc agir !

Je trie, nous trions, vous triez !

Depuis de nombreuses années, nous avons mis en place la collecte sélective des déchets ménagers, tri qui nous permet de valoriser le verre, les emballages et les journaux/revues.

Nous figurions, jusqu'au mois de mars 2014, dans le haut du tableau au niveau du SMEVOM du Charolais Brionnais et Autunois, nos 14 communes étaient en effet des références sur les 174 que regroupe le SMEVOM, avec une qualité de tri assez bonne et des quantités collectées tout à fait honorables !

Mais depuis début 2014, nous avons constaté une nette baisse de la qualité du tri, retrouvant dans nos conteneurs en bois destinés aux emballages, des objets tout à fait insolites :



Cela prête à sourire, mais que font ces déchets avec les emballages ?! La situation devient moins amusante lorsque nous recevons la facture de traitement : le prix des claviers, tapis et autres poissons lumineux en plastique déposés avec les emballages est multiplié par 3 !

Le tri nous permet de limiter l'impact des différentes hausses liées au traitement des déchets qui partent en enfouissement, impact qui se retrouverait inexorablement sur notre taxe ordures ménagères. Mais de telles erreurs, volontaires ou non, fragilisent cet équilibre : nous devons donc être plus vigilants.

Rappel sur les déchets à trier :

Les emballages recyclables:	→	Colonne JAUNE
PLASTIQUE:		Bouteilles, bidons et flacons en plastique.
CARTON:		Emballages cartonnés et briques alimentaires.
METAL:		Emballages en acier et en aluminium.
Les papiers:	→	Colonne BLEUE
PAPIER:		Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires.
Les emballages en verre:	→	Colonne VERTE
VERRE:		Pots, bocaux et bouteilles en verre sans bouchons, ni couvercle.

LES CHIFFRES POUR NOTRE COMMUNE :

11.988 kg/habitant d'emballages triés en 2014

(moyenne du Canton : 10.144 kg/hbt)

26.075 kg/habitant de journaux/revues triés en 2014

(moyenne du Canton : 22.917 kg/hbt)

54.481 kg/habitant de verre triés en 2014

(moyenne du Canton : 48.023 kg/hbt)

Bravo et merci pour vos efforts !

Je deviens éco-consommateur !

Trier ses déchets, c'est bien, en produire moins c'est mieux !

Notre collectivité est engagée depuis 2011, dans un Plan Local de Prévention avec l'ADEME, l'objectif de ce plan étant de diminuer de 7% notre production de déchets ménagers.

Nous sommes sur la bonne voie : notre tonnage d'ordures ménagères est en baisse, mais ceux d'emballages, papier, verre, ainsi que les quantités de déchets collectés en déchetterie augmentent. Signe que nous trions ? Oui ! Signe que nous consommons encore trop de « jetable » ? Egalement !

Des solutions simples existent pourtant pour réduire nos quantités de déchets !

MIEUX ACHETER :

- Je limite les emballages et privilégie le format « familial » pour mes produits de tous les jours : gâteaux, boissons...,



- J'utilise un cabas réutilisable et non des sacs jetables lorsque je fais mes courses,
- J'achète autant que possible les produits à la coupe ou en vrac,
- Je loue du matériel en cas de besoin spécifique et occasionnel,
- J'évite le gaspillage alimentaire.

MIEUX UTILISER :

- J'utilise des piles rechargeables,
- Je répare ou fais réparer des objets qui peuvent encore servir,
- Je limite mes impressions papier.

MOINS JETER :

- Je composte les déchets qui peuvent l'être,
- Je colle un stop pub sur ma boîte aux lettres (adhésif disponible à la déchetterie),
- Je donne ou je vends au lieu de jeter.



Je gère mes déchets organiques !

Réalisé avec les déchets de cuisine ou de jardin, le compostage (en tas ou en bac) réduit significativement le poids de nos ordures ménagères. Par ailleurs, en fabriquant son compost, on dispose d'un produit naturel, on réduit les achats d'amendement organique ou d'engrais, et on limite les transports de déchets verts vers les lieux de traitement.



Les déchets à composter : épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, branchages, feuilles mortes...

Évitez les amas de déchets humides et mélangez-les avec des déchets plus secs, comme des branchages, pour bien aérer votre compost !

En bref

- Déchetterie :

Nous vous rappelons que la déchetterie de Saint Julien de Jonzy vous accueille les : lundi, mardi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



- **Déchets acceptés :** gravats/inertes (sauf amiante), bois, déchets métalliques, encombrants, déchets verts (tonte en quantité limitée), déchets électriques et électroniques, déchets toxiques, plastique type salon de jardin, capsules Nespresso, cartouches d'impression usagées, lampes, déchets de soins à risques infectieux (non professionnels), huiles minérales et végétales. Nous collectons également les bouchons pour l'association « un bouchon collecté – un geste utile ».

Nouveau : Une collecte spécifique est depuis peu en place à la déchetterie pour permettre le recyclage des films plastiques étirables, ainsi que des pots de fleurs en plastique (godets, barquettes, pots,...).

- **Déchets refusés :** amiante, pneus et déchets agricoles.

- **Déchets professionnels :** admis sous conditions – renseignements en déchetterie

- Pour retrouver toutes les informations sur le tri des déchets, la collecte des ordures ménagères, la déchetterie :

<http://environnementsemur.e-monsite.com/>

- Un doute ou une question : vous pouvez nous joindre au 03.85.26.58.48.



La formation continue des aides à domicile

L'aide à domicile a remplacé l'aide ménagère depuis une génération... Figure de style ?

Certainement pas. Conséquence de la démographie, la croissance et la diversification de la demande de services, en particulier pour les personnes âgées, exigeait de donner une solide qualification professionnelle à tous les auxiliaires de vie qui rendent possible le maintien à domicile dans des conditions correctes.

A côté des aidants familiaux, des voisins et des amis, ils sont des aidants professionnels qui contribuent à maintenir l'univers de la personne bénéficiaire et de ses proches plus ouvert sur la vie locale. Certes, le ménage, les soins simples, l'aide aux courses... appartiennent toujours autant à la pratique quotidienne, mais ils sont définis à partir de l'écoute et la compréhension de la personne, de sa santé et de son état moral au sein de son environnement physique et familial.

Chaque année la fédération départementale ADMR propose un catalogue de formation continue dont les propositions rendent parfaitement compte de l'affinement du regard porté sur les publics bénéficiaires.

La lecture du catalogue proposé en 2016 illustre bien ces objectifs.

- Les cycles de base ont pour but de prendre de la distance avec la réalité des tâches quotidiennes, en extraire les compétences techniques, aider à se situer en tant que professionnelles vis à vis des bénéficiaires comme auprès de leur employeur, développer des compétences de communication avec tous les acteurs familiaux et professionnels .

Deux autres familles de thèmes mettent en évidence la nécessité d'enrichir régulièrement les connaissances et la formation aux comportements professionnels ad hoc.

- Le premier ensemble concerne la sécurité des bénéficiaires, les gestes de première urgence, la prévention des risques professionnels auxquels les aides à domicile sont exposées et, bien sûr, la connaissance et l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Un deuxième ensemble de stages entraîne les aides à domicile à se situer et à pratiquer une relation d'aide adaptée aux situations rencontrées dans leur travail : les effets du vieillissement sur tous les aspects de la vie dont la nutrition et l'équilibre alimentaire, les pathologies, les troubles du comportement et les conduites addictives, les handicaps... L'aide à l'accompagnement des bénéficiaires en fin de vie.

A l'ADMR de Saint Christophe, chaque année 70% environ des aides à domicile font une session de formation.

Informations pratiques pour l'année 2016

Accueil dans nos locaux	Adresse :	Portage de repas
Lundi, mardi, jeudi : de 9 à 12 h Vendredi : de 14 à 17h	Mairie, 88 Grande allée de Tenay Saint Christophe en Brionnais Tel : 03 85 25 92 02	prix du repas, au 1 ^{er} janvier 2015 : 9 €, sans potage : 8,40 € Tel : 06 47 38 92 99

ABISE

Association Brionnaise d'Initiatives, de Solidarité et d'Entraide

Le 23 septembre 2002, l'ABISE est créée sous l'impulsion de la communauté de communes du canton de Semur-en-Brionnais et de divers partenaires. Depuis ce jour, sa mission reste la même : **développer l'action sociale sur le canton**. L'association est gérée par 15 bénévoles, elle salarie 6 professionnels toute l'année auxquels s'ajoutent des animateurs lors des vacances. Elle travaille avec plus de 20 partenaires (administrations, associations,). L'année dernière elle a accueilli plus de 300 familles dans ses actions régulières. **Elle propose des services aux familles et aux associations, des loisirs pour tous, des animations intergénérationnelles.** N'hésitez pas à nous faire des propositions ou à venir nous rejoindre à l'ABISE. Pour joindre l'association au 03.85.25.27.54 ou abise.brionnais@orange.fr

LES « TOUTES NOUVELLES » INITIATIVES DE L'ABISE :

- Depuis le début de l'année scolaire (septembre 2014), l'association intervient, à la demande des municipalités concernées, dans l'animation des temps « laissés libres » suite à l'aménagement des **nouveaux rythmes scolaires**. Ainsi l'ABISE est présente dans les écoles de Fleury-la-Montagne, Semur-en-Brionnais et le RPI de Ligny/St Julien-de-Jonzy.

- En mai 2014, l'ABISE a reçu de la Caisse d'Allocations Familiales un agrément Centre Social. Par conséquent, depuis septembre 2014, un **Lieu d'Accueil** est ouvert au public du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 Place de l'Église à Semur-en-Brionnais. Vous trouverez, lors de ces permanences, un accompagnement pour vos démarches administratives, un accès gratuit à internet, des informations sur les animations proposées par les associations du canton etc

- Un groupe de « lancement » s'est mis en place au sein de l'ABISE pour créer un SEL, autrement dit un **Système d'Échange Local**. Derrière cette initiative (échanges de services, de compétences ou de biens entre particuliers SANS contrepartie financière), il s'agit de renforcer le lien social, de faire en sorte que des personnes se rencontrent autour d'un échange de services. Mais vous aurez une information plus complète d'ici le printemps 2015...

- Depuis septembre 2014, vous trouverez toutes les infos « en temps réel » en allant lire le bulletin d'information mensuel (dit Newsletter) sur le site www.abise-brionnais.f

LES AUTRES INITIATIVES DE L'ABISE :

- **Un Relais Assistantes Maternelles**, qui a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des assistants maternels.

Un Lieu d'information et d'orientation

- **Pour les (futurs) assistantes maternelles agréées**
 - ~ Renseignements sur l'agrément et la profession
 - ~ Informations actualisées sur les droits et devoirs de salarié
- **Pour les (futurs) parents à la recherche d'un mode de garde**
 - ~ Accès à la liste des assistantes maternelles agréées, des gardes d'enfants à domicile et des baby-sitters des cantons de Semur-en-Brionnais et Marcigny
- **Pour les parents employeurs d'une Assistante Maternelle agréée**
 - ~ Informations actualisées sur les droits et obligations d'employeur
 - ~ Accompagnement dans les démarches administratives.

Un lieu d'échanges et de rencontres

- **Temps collectifs hebdomadaires** pour les assistantes maternelles agréées et les enfants qui leurs sont confiées (*Activités créatives, motricité, échanges et partage des compétences autour des thèmes liés à l'enfance*).

- **Travail autour de projets collectifs**

- En 2015 / 2016 après être devenu petits cuistots, les enfants vont s'initier à la musique.

Suite à la formation en 2014, de 6 assistantes maternelles sur l'éveil musical nous avons décidé que notre fil conducteur pour les deux prochaines années serait la musique. Dans un premier temps les enfants pourront découvrir puis fabriquer des instruments de musique à partir d'objets de la vie courante. Plus tard nous nous improviserons auteurs compositeurs de chansons accompagnés de nos musiciens : les enfants.

Un Accueil de Loisirs

Il est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. L'accueil peut se faire à la journée ou en demi-journée. Un transport est possible depuis St Christophe, St Julien, Ligny, Fleury-la-Montagne, Iguerande, Mailly, Ste Foy.

Une Ludothèque : Ludo-minots

Elle est ouverte à tous.

L'accueil se fait 2 mercredis par mois à St Julien-de-Jonzy.

Elle propose des locations de jeux et jouets et de jeux géants.

La ludothèque se déplace et organise des animations pour les collectivités, les associations, les entreprises,...

- **Des animations familiales**

- *Les ateliers d'éveil* : tous les mois à Marcigny ou Iguerande pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

- *Les sorties familiales*

- *Les animations jeux et jouets* : proposent pour les enfants accompagnés d'un adulte des animations autour du jeu et du jouet 1 fois par trimestre dans les différents villages du canton.

- *Le café des parents* : rencontres de parents autour de débats sur divers thèmes liés à la parentalité animés par des professionnels.

- *la Bourse aux jouets et matériel de puériculture* qui a lieu 2 fois par an sur les cantons de Semur et Marcigny.

Contact : 03.85.25.27.54 ou abise.brionnais@orange.fr

L'ABISE, association agréé centre social reçoit le soutien financier des Communautés de Communes de Semur-en-Brionnais et Marcigny, de la CAF, de la MSA et du Conseil Général de Saône-et-Loire.

ALLO

L'ASSOCIATION BRIONNAISE D'ENTRAIDE

Les bénévoles de cette association n'hésiteront pas à vous répondre si vous avez besoin de leur service pour :

- Aller à la pharmacie, chez le médecin, pédicure, coiffeur, vétérinaire etc.
- Visite à un malade, obsèques, messes etc.
- Pour aller prendre le train ou le bus, un enfant qui loupe le car d'école, aller à une permanence administrative etc...

Pour la modique somme de 4 €, pour l'adhésion annuelle, et de 0,42 € du km.

Voici les coordonnées de nos chauffeurs :

Jean ou Lise CORNELOUP :  03.85.25.19.11

Catherine THEVENET :  03.85.25.44.07

Liliane MAMESSIER :  03.85.25.04.20

Marie Dominique LASSUDRIE :  03.85.25.45.58 ou  06.77.10.80.96

L'ASSOCIATION BRIONNAISE D'ENTRAIDE est une association loi de 1901 à but non lucratif. Elle a pour objectif de créer une solidarité au niveau des transports en faveur des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Le chauffeur vous transportera jusqu'à 50 km environ de votre domicile vous attendra 2 heures environ (trajets non compris).

Les transports ne sont pas assurés (sauf exception) les jours fériés, ou en cas d'intempéries grave (neige, verglas). Les déplacements deviennent alors exceptionnels et restent à l'appréciation du bénévole, à qui revient la décision.



VOYAGE AU SENAT

Une visite du Sénat a été organisée par André MAMESSIER pour les Maires, Adjointes et secrétaires de mairie de la communauté de communes de Semur en Brionnais. Cette sortie a eu lieu le vendredi 23 octobre.

Avant la réception par M. Jean Paul EMORINE, sénateur, le car a sillonné la ville de Paris afin de faire découvrir les principaux monuments aux Brionnais. Bravo les chauffeurs des Transports PEGUET !!



Après un repas pris en commun près du Palais Bourbon, les élus ont pu entrer dans l'hémicycle, visiter les salons, la bibliothèque etc...



SERVICES

GRANDE PAROISSE : Père Simon Pierre LUDINARD –

Téléphone maison paroissiale de Marcigny : 03.85.25.03.27

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond – Service clientèle : 0 810.811.037

Dépannage : voir n° téléphone sur votre facture

EDF : Tél : 0 801 711 871 ou regarder numéro inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél 18 ou Centre de secours de Marcigny - Téléphone : 03.85.25.49.15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Gendarmerie Marcigny au 03.85.25.04.06

SAMU : 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : voir page ADMR

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

COLLECTE FERRAILLE : Se faire inscrire en mairie – prévue du vendredi 10 au lundi 13 juin matin

CONTAINERS TRI SELECTIF : route de Cherancre

DECHETERIE A SAINT JULIEN DE JONZY : Ouverture lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

PERMANENCES

MAIRIE : Téléphone : 03.85.25.05.95 – Mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : mardi et samedi de 9 H à 12 H

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR EN BRIONNAIS :

5, rue des Ebaulais – 71800 – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Téléphone : 03.85.25.86.47 – Fax : 03.85.25.87.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

ASSISTANTE SOCIALE : Mme Yvette CORNELOUP

A compter du 1^{er} janvier 2016, les permanences auront lieu uniquement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Maison Départementale des Solidarités de Marcigny au 03.85.25.40.25

- **Mairie de St Christophe en Brionnais le 1^{er} jeudi du mois de 15 H à 17 H**
- **Locaux association Abise – Domaine des Pions à Semur en Brionnais le 2^{ème} mardi du mois de 10 H à 12 H**